

Location ou accession à la propriété du logement?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **53 (1980)**

Heft 9

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Photo couverture

Logement collectif ou logement individuel? Voici une illustration «rétro»: des maisonnettes ouvrières construites au début du siècle par la fabrique Geigy à Bâle.

Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. (021) 226273

Comité de rédaction

Président: B. Vouga
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, A. Jaquet.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622
Tél. (021) 204141

Diffusion

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour le plan d'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnements

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—. Prix du présent numéro: Fr. 3.40. Chèques postaux 10-6622

Location ou accession à la propriété du logement?

Ce problème n'est pas nouveau: l'histoire du logement de masse, du logement social a été caractérisée par l'opposition entre cité-caserne et cité-jardin. Dès la fin du siècle dernier, les théoriciens de la réforme du logement, pour la plupart, se sont faits les apôtres de la cité-jardin et de la maisonnette familiale, par crainte des concentrations d'ouvriers en ville, et cela dans une double préoccupation: hygiène physique et hygiène sociale, prévention des maladies et prévention des convulsions sociales.

A notre avis, cette opposition entre logement collectif et logement pavillonnaire doit être dépassée. La généralisation de la villa n'est pas possible: ce serait la mort définitive de la ville aussi bien que de la campagne, et l'émiettement du paysage en lotissements continus de Genève à Romanshorn.

Il s'agit de trouver et de mettre en œuvre des solutions alternatives, qui offrent aux habitants une qualité accrue par rapport à ce qui a été réalisé depuis une trentaine d'années. Pour cela, il s'agit tout d'abord de rendre la ville habitable, et donc de la rendre aux habitants qui jusqu'alors ont été souvent exilés dans des banlieues lointaines; on voit se multiplier aujourd'hui les groupements d'habitants, les mouvements de citoyens: c'est un élan significatif, qu'il faut prendre en considération.

Il s'agit ensuite d'accroître la qualité du logement et de son environnement, en donnant à l'habitant une plus grande marge de liberté dans la définition de son cadre de vie: il n'est plus possible, ou plutôt il ne devrait plus être possible de loger l'habitant dans des «boîtes» toutes faites, toutes standardisées, toutes identiques — ou presque.

Enfin, il s'agit de multiplier les possibilités d'un contrôle démocratique des habitants sur leur cadre de vie: il faut encourager les initiatives des habitants qui tentent de prendre en charge la gestion et l'amélioration de leur habitat. Voici, très rapidement esquissées, quelques réflexions sur ce que devrait être le logement des années 80. Qu'en pensez-vous, amis lecteurs?

Le rédacteur

Sommaire

Union suisse pour l'amélioration du logement, section romande: assemblée générale annuelle du samedi 10 mai, à Genève	
— Procès-verbal	3
— Rapport du comité	3
— Rapport du rédacteur de la revue «Habitation»	6
— Faut-il encourager l'accession à la propriété du logement? Résumé de l'exposé de M. Pierre Ischi	7
— Notice sur la situation du logement à Genève	8
— Table ronde sur le thème de l'accession à la propriété du logement	10
La revue «Habitation» était invitée en Suède chez IKEA, par Renée Hermenjat	15
Protection de la nature et de l'environnement: la Ligue suisse du patrimoine national en 1979	17
Aménagement du territoire: rues résidentielles (ASPAN)	19
Renseignements techniques et commerciaux	21